

ET SI JE N'AI PAS DE CARTE SANTÉ?

SUIS-JE INSCRIT AU PROGRAMME PDTT-PNA?

OUI () NON ()

Programme de diagnostic et de traitement de la tuberculose pour les personnes non assurées (PDTT-PNA)

Le PDTT-PNA est un programme subventionné par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée qui sert à couvrir le coût des rendez-vous chez le médecin, des tests, des radiographies et du traitement pour les personnes qui ont la tuberculose active et qui n'ont aucune autre assurance-maladie en Ontario. Il vise aussi les contacts des personnes atteintes de tuberculose active. Parmi les personnes qui pourraient avoir recours à ce programme, citons les visiteurs au Canada ou les nouveaux immigrants, qui doivent attendre 90 jours avant de recevoir leur carte Santé de l'Ontario. Vous ou votre médecin devez parler à l'infirmière de la santé publique au sujet de l'inscription à ce programme.

- Ce programme ne couvre pas les frais d'hospitalisation pour la tuberculose.
- Ce programme ne couvre pas les frais médicaux liés à d'autres troubles de santé.
- Vous ne pouvez pas vous faire rembourser les coûts engagés avant votre inscription au PDTT-PNA.